



## FICHE DE DEMANDE de gobelets réutilisables consignés

### DEMANDE A DEPOSER

- A LA MAISON DES ASSOCIATIONS *avant le 8 septembre 2025*

### RETRAIT DES GOBELETS

- AU STAND ACCUEIL DU VILLAGE DES ASSOS  
*vendredi 12 septembre de 16h à 18h30, samedi 13 septembre de 8h30 à 12h*

Les gobelets sont fournis dans la limite des stocks disponibles.

A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION	Date de la demande :
Nom de l'association :	
Nom et prénom de la personne référente pour les gobelets :	
Numéro de téléphone :	
Nombre de gobelets demandés :	Tarif : 1€ x ..... =

REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE (à l'ordre de la MDAS).

Ce chèque sera encaissé (*sauf si les gobelets nous sont rendus **propres et secs** avant le 31 octobre 2025*).

A REMPLIR PAR LA MDAS	Nom et Prénom :
Nombre de gobelets donnés :	DATE :
Consigne déposée :	Numéro du chèque :

L'association s'engage à respecter les consignes de lavage des gobelets (décrites dans la feuille jaune remise lors du retrait) et à rendre les gobelets **propres et secs**.

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

## FICHE RETOUR des gobelets réutilisables

Les gobelets doivent être rendus propres, secs et en bon état

Nombre de gobelets rendus :	Nombre de gobelets non rendus ou abîmés :
Chèque de consigne rendu :            oui    non	Montant à facturer pour gobelets non rendus ou abîmés :
Etat des gobelets :	Date de retour (au plus tard le 31 octobre) :
- Odeur :    oui    non	
- Abîmé, ébréché :                                oui    non	

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Nom et prénom :

SIGNATURE DE LA MDAS

Nom et prénom :